

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Municipal sont convoqués à la séance qui aura lieu le **jeudi 16 décembre 2021 à 19 heures 00**, Salle Jean Jaurès.

ORDRE DU JOUR

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2021

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE : ARTICLE L. 2122-22 DU CGCT :

DCM2021-48 Autorisation de dépôt d'autorisation d'urbanisme

DCM2021-49 Autoriser ester en justice

DCM2021-50 Création de la régie temporaire « régie recettes Conseil Municipal des Jeunes »

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET FONCIER

Point 1 - CESSION FONCIERE QUARTIER GEORGES BIZET – EHPAD LOUIS LAGET

Point 2 - REGULARISATION FONCIERE – DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT – PARCELLES AN 166p et AN 165p

Point 3 - REGULARISATION FONCIERE – ECHANGE DE PARCELLES ENTRE LA COMMUNE DE BAILLARGUES ET LA SOCIETE TERRE DU SOLEIL – PARCELLES AN 166p et AN 165p

Point 4 - SERVITUDES CANALISATION ENEDIS PARCELLE AK 25

RESSOURCES HUMAINES

Point 5 - TABLEAU DES EFFECTIFS

Point 6 - TEMPS DE TRAVAIL

Point 7 - CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Point 8 - MANDAT AU CDG34 POUR ORGANISER UNE MISE EN CONCURRENCE EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

FINANCES

Point 9 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CLUB DE RUGBY MAUGUIO-CARNON

Point 10 - TRAVAUX EN REGIE 2021

Point 11 - BUDGET PRINCIPAL DECISION MODIFICATIVE N°2

Point 12 - OUVERTURE ANTICIPEE DES CREDITS EN INVESTISSEMENT

Point 13 - BUDGET ANNEXE CRECHE LE PETIT PRINCE : DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Point 14 - BUDGET ANNEXE CRECHE "LE PETIT PRINCE" : ADOPTION DE LA CLOTURE DU BUDGET ANNEXE

Point 15 - MISE A JOUR DE LA DELIBERATION PORTANT FIXATION DE LA METHODE ET DE LA DUREE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS DE LA VILLE DE BAILLARGUES ET DES BUDGETS ANNEXES

Point 16 - MONTPELLIER MEDITERRANEE MÉTROPOLE : CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS 2021

**Point 17 - AUTORISATION PERMANENTE ET GENERALE DE POURSUITES
DONNEE AU COMPTABLE DU SERVICE DE GESTION COMPTABLE (SGC)
METROPOLE**

ENVIRONNEMENT

**Point 18 - ADHESION A L'ALEC ET AU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT :
RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION**

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Les dossiers concernant ces points peuvent être consultés aux heures et jours habituels d'ouverture de la mairie (le lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30) à la Direction Générale des Services.

Baillargues, le 10 décembre 2021.

Le Maire de Baillargues,
Jean-Luc MEISSONNIER

